

# Parc éolien « Champ de l'Alouette »

## Enquête publique jusqu'au 10 Juillet

Collectif Environnement Champenois En Péril (ECEP51)

Esternay, le 20 Juin 2024

*Un citoyen épanoui dans un cadre de vie préservé*



# Le collectif ECEP51

- 19 associations, Marne et Aube
- Mener des actions en faveur de l'environnement et du patrimoine
- Apolitiques, bénévoles, indépendants
- Informer en toute transparence
- Aider à participer aux enquêtes publique
- Donner des arguments

# Sommaire

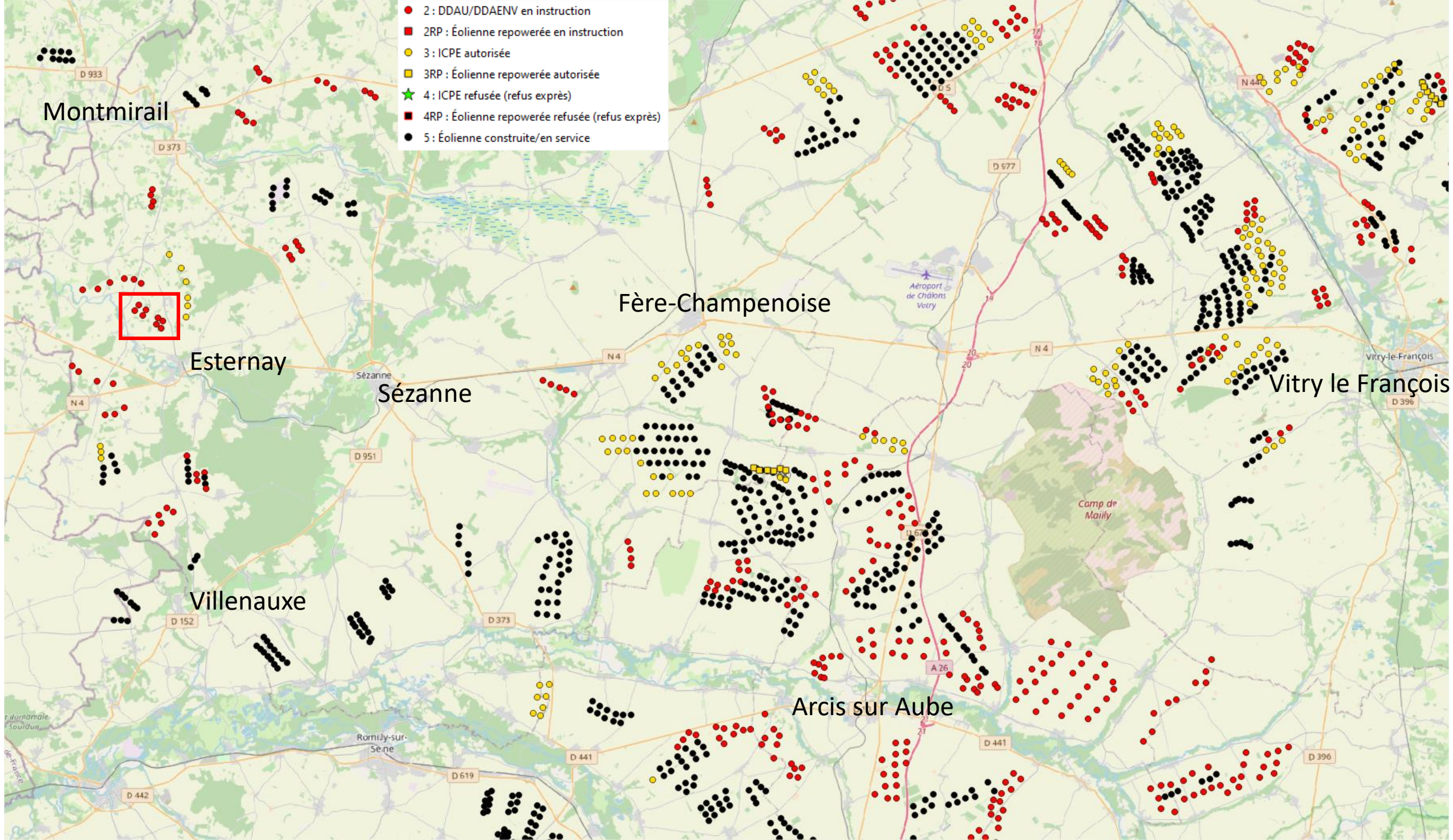
- Pourquoi cette réunion
- Le projet éolien « Champ de l'Alouette » sur Neuvy et Joiselle
- Situation du secteur Starnacien et le cumul de parcs éoliens
- Des impacts fortement négatifs pour une énergie plus que discutable
- Participation à l'enquête publique et arguments
  
- Questions / réponses et échanges

# Pourquoi cette réunion

- Pour préserver notre cadre de vie, notre bien commun
- Pour participer à l'enquête publique en nombre
- Informer et donner des arguments
- Lutter ensemble contre l'industrialisation de notre cadre de vie

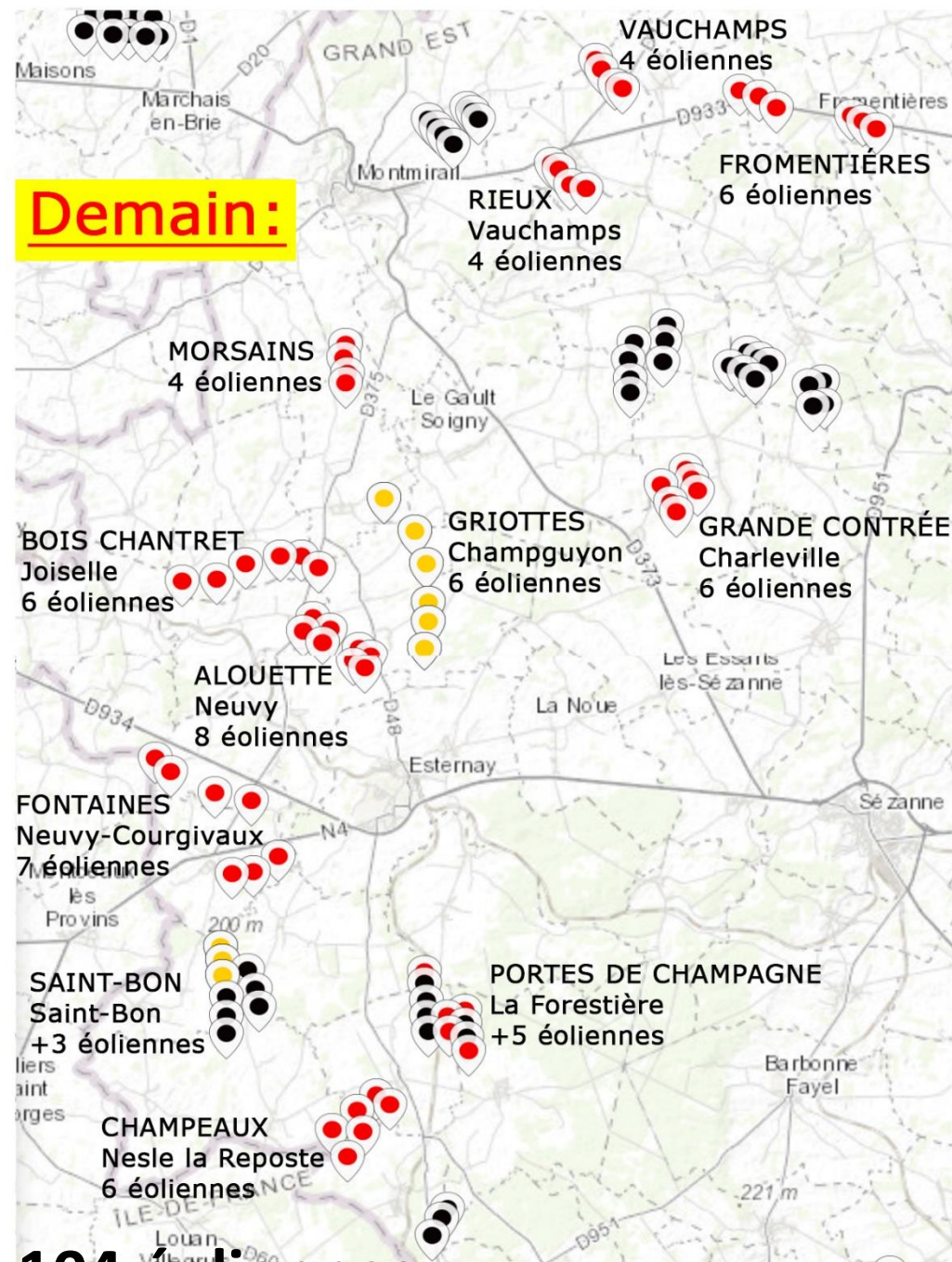
# Le projet « Champ de l'Alouette »

- Initié en 2014-2015, promoteur ESCOFI
- 8 éoliennes (7 sur Neuvy, 1 sur Joiselle)
- Puissance 3,6 MW
- 150m en bout de pales, soit 320m d'altitude en moyenne (point culminant de la Marne = Mont Sinai à 288m...)
- Rotor de 117m de diamètre
- Mât (pylône) de 4,4m de diamètre à la base





**39 éoliennes**



**104 éoliennes**



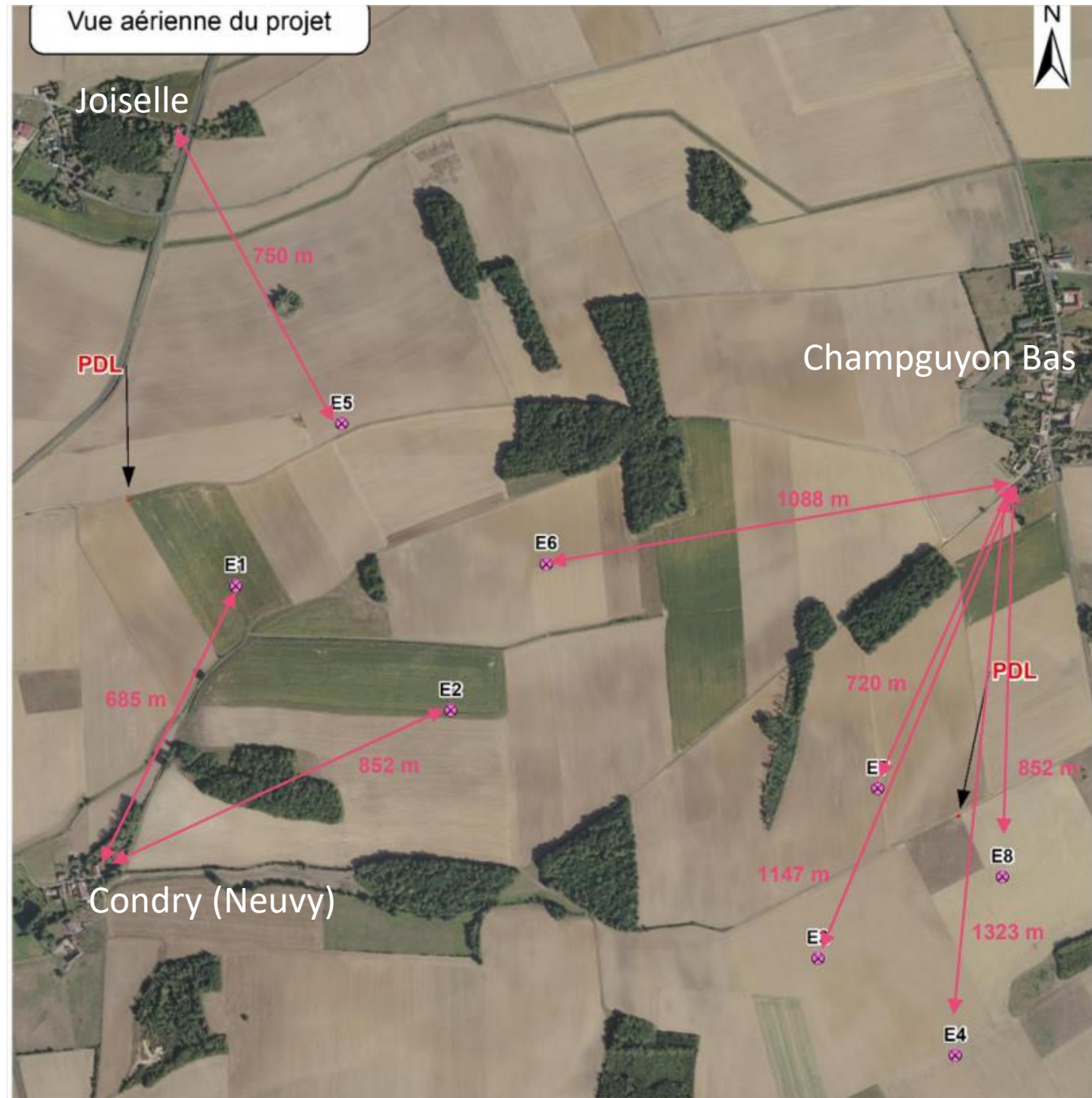


## Distance aux habitations :

Joiselle = 750m

Condry à Neuvy = 685m

Champguyon Bas = 720m



# Photomontages du promoteur

- Ensemble des parcs éoliens pris en compte sauf « Fontaines » sur Courgivaux
- « Champs de l'Alouette » Neuvy
- « Bois Chantret » Joiselle
- « Morsains »
- « Griottes » Champguyon

Neuvy depuis l D375 vers le Nord



Projet Griottes Champguyon





Condry à Neuvy



Bauregard vers Champagnemay



Joiselle



Depuis D375 au dessus de Joiselle vers Sud



Champguyon Bas vers Ouest



Chemin communal vers Joiselle







Depuis parking camions N4 vers Nord



Projet Alouette Neuvy

Projet Bois Chantret Joiselle

Projet Griottes Champguyon



Esternay château Viviers vers Nord



Éoliennes projet Griottes

Projet Morsains

3km

ESTERNAY  
-CENTRE-

ESTERNAY  
-Quartier de l'église-

# De nuit ce sera pire

- 2 lumières rouges par mât d'éolienne
- 1 clignotante sur la nacelle en haut du mât
- 1 autre fixe à 45m sur le mât

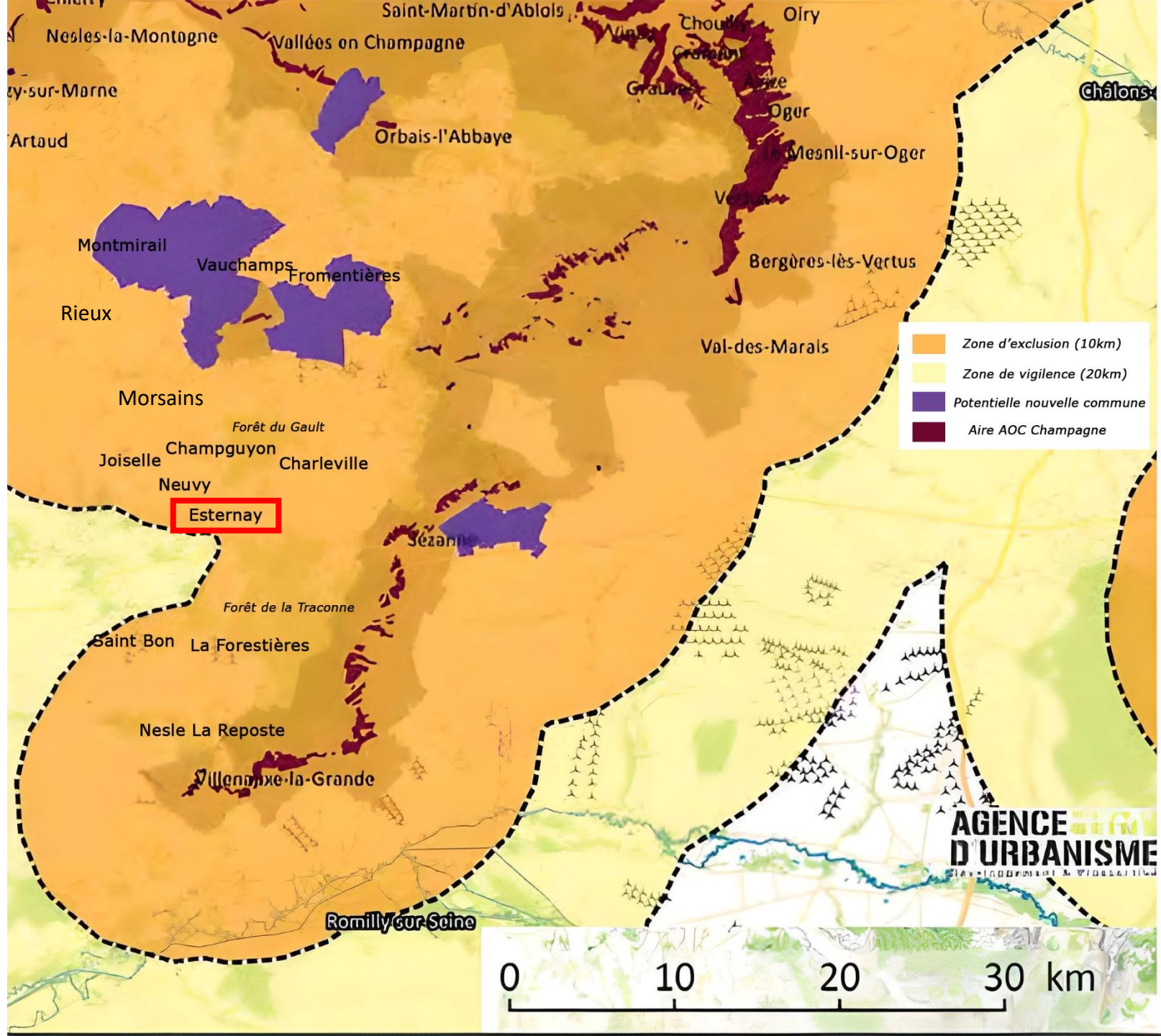


# Préservation et pas industrialisation

- Vallées du Petit Morin et du Grand Morin défigurées
- Encerclement des villages Champguyon, Esternay...
- Non prise en compte du projet de Courgivaux
- Secteur charmant à préserver

# La mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Secteur situé dans la zone  
d'exclusion



# Attractivité de notre secteur

- Voici comment est qualifié l'attrait touristique de notre secteur :  
p. 256 de l'étude d'impact

Tourisme :

*« Les activités touristiques dans les environs des communes de Neuvy et Joiselle se centralisent autour du lac du Der-Chantecoq (**105km!**) et de la visite de la ville de Sézanne. »*

Et n'oublions pas la Tour Eiffel et le Moulin Rouge.....

# Des impacts fortement négatifs

- Dégradation du cadre de vie = Dévalorisation des biens immobiliers
- Impacts sur la santé (syndrome éolien reconnu par la justice)
- Impacts sur la nature (oiseaux, chauve-souris, animaux d'élevage, chevaux)
- Extraction minière / fabrication (Chine) et déforestation (balsa Amazonie)
- Génération de CO2 lié à l'intermittence (Allemagne)
- Augmentation de nos factures pour subventionner cette énergie



# Dévalorisation immobilière

- Baisse de 20 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Beaucoup de jugement qui reconnaissent le trouble anormal du voisinage (TAV)

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Étude fermée le samedi

[REDACTED]  
[REDACTED]

37 [REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED] le 6 février 2020.

Cher Monsieur,

Vous m'interrogez sur l'éventuel impact de l'implantation d'éoliennes sur le marché immobilier local et la valeur des biens situés à proximité immédiate.

En pratique, nous pouvons constater deux effets :

- soit les biens deviennent invendables,
- soit ils sont vendus mais à une valeur dérisoire.

L'absence de ce type d'équipement est une préoccupation importante pour les acquéreurs de biens à la campagne, qui cherchent le calme, la quiétude, et un beau paysage.

Récemment, dans un secteur assez proche, à NUEL-SOUS-FAYE, plusieurs compromis de vente ont purement et simplement été résiliés lorsque les acquéreurs ont appris la construction d'éoliennes.

Restant à votre disposition pour toute question,

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

[REDACTED]

# Nuisances des éoliennes reconnues

*« leur importance comme leurs conséquences négatives sur la santé et sur le **cadre de vie** impactent gravement l'**habitabilité** du bien immobilier au point de constituer un trouble **anormal** de voisinage ».*

Exemples :

Tribunal Administratif Nantes n°1803960 18 Décembre 2020 (Tigné)

12 mars 2024, la Cour d'Appel de Rennes

# Impacts sur la santé

- Définition de la santé par l'OMS :

*« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »*

- Nuisances, bruits et infrasons, effets stroboscopiques = syndrome éolien, reconnu par la justice
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales
- Risques : incendies incontrôlables = pollution air/sol

# Bruits et infrasons

- Témoignages
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités

# Impact sanitaire :

## L'érosion des pales

62 kilos par an et par éoliennes de micro particules polluantes (fibres synthétiques, PVC...).



# Incendies

- Plus de 800 litres d'huile qui partent en fumées toxiques
- Les pompiers ne peuvent pas éteindre l'incendie (inaccessible)

Vendredi 22 mars 2024, éolienne en feu le long de l'A29



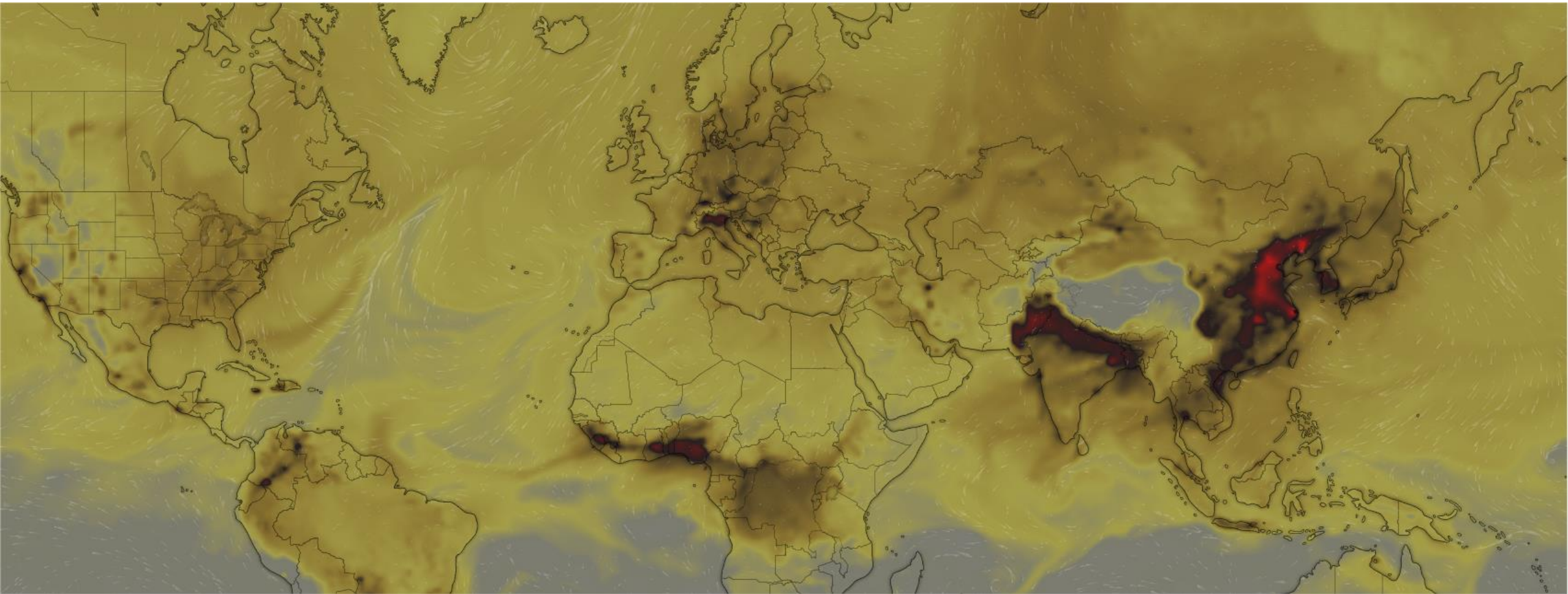


# Impacts sur la nature

- Impacts sur l'avifaune (oiseaux) migratrice et nicheuse, sur les chiroptères (chauve souris).  
Avis LPO Ligue de Protection des Oiseaux
- Nombreux bois et forêts à proximité
- Impacts sur les élevages (Exemple à Nozay et ailleurs)
- Artificialisation des sols (socles en béton ferrailé, 1500t / 350-500m<sup>3</sup>)  
(ESCOFI s'engage à les retirer, ce n'est pas le cas pour Champguyon)
- Extraction minière, fabrication chinoise et déforestation (balsa d'Amazonie)

- *« Pour une chauve-souris retrouvée morte au pied d'une éolienne, ce sont 10 chauves-souris qui ont été tuées par une éolienne et dont les restes se sont dégradés, ou qui ont été emportés par des prédateurs »*
- Même chose pour les oiseaux

# Fabrication Chinoise



Rejets de Carbone dans le monde  
Source : windy.com

**La Chine ouvre 2 centrales à charbon par semaine.....**

# Notre territoire pourtant exemplaire en production d'énergie renouvelable

- Bilan de production d'électricité des 3 communautés de communes qui constituent notre pays « Brie et Champagne »
- CCSSOM Sézanne Sud Ouest Marnais
- CCSM Sud Marne
- CCBC Brie Champenoise
  
- Données EDF ENEDIS 2022

# Notre territoire a largement fait sa part

## Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

# Participer à l'enquête publique

## Une nécessaire obligation

- Permanences en mairies, registre papier
- Participer en écrivant à **enquete-publique-5390@registre-dematerialise.fr**
- Ou sur le registre dématérialisé (voir notre site [ecep51.fr](http://ecep51.fr))
- Participer en nombre (**faire participer vos amis et vos proches**)
- Retrouvez cette présentation et les informations sur notre site **ecep51.fr**

*« Qui ne dit mot consent »*

# Permanences de l'enquête publique

- Samedi 22 juin 2024 à la mairie de Neuvy de 9h00 à 12h00
- Samedi 29 juin 2024 à la mairie de Joiselle de 9h00 à 12h00
- Vendredi 5 juillet 2024 à la mairie de Joiselle de 14h00 à 17h00
- Mercredi 10 juillet 2024 à la mairie de Neuvy de 14h00 à 17h00

# Arguments à retenir

- Destruction du cadre de vie, perte d'attractivité, dévalorisation immobilière
- Encerclement des villages
- Impacts sur notre santé
- Impacts sur la Nature
  
- Malgré les avantages financiers pour les collectivités et les propriétaires, ceux-ci sont **hors de proportion comparés aux désagréments subis par la population**



- Zizanie et omerta dans les villages
- Nouveaux arrivants qui ne sont pas informés correctement des projets
- Œnotourisme, Syndicat Général des Vignerons (SGV), Association Promotion des 2 Coteaux (AP2C), UNESCO
- Risque pour l'appellation Champagne (UNESCO / ICOMOS)
- Risques pour les propriétaires des terrains :  
Coresponsabilité et démantèlement (voir notre site)
- **Bureaux d'études qui ne sont pas indépendants** (voir rapport ICOMOS)

Mission ICOMOS (UNESCO), Juin 2023 :

*« Il serait important que ces études soient réalisées par des spécialistes entièrement indépendants.*

*Cette exigence n'est pas assurée actuellement, puisque les quelques bureaux appropriés dépendent de leurs donneurs d'ordre et risquent de livrer les résultats souhaités afin de recevoir des nouveaux mandats.»*

# Autorité Environnementale (MRAe)

- Mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, impact paysagé / **Zone d'exclusion**
- Nous ne sommes **pas situés dans une zone favorable** au développement éolien
- **Impact très fort sur l'avifaune** (rapaces diurnes et chauve-souris), nombreux bois et forêts
- **Saturation et encerclement** avec les projets voisins en cours d'instruction

# Vos questions, remarques pour échanger ensemble

- Sur l'enquête publique
- Sur la biodiversité, la santé
- Sur la technique
- Sur l'énergie
- Sur l'économie et nos factures d'électricité
- Sur la politique de l'énergie, la souveraineté de la France
- Etc...

# Pour nous aider, vous pouvez :

- Consulter et diffuser les informations de notre site **ecep51.fr**
- Adhérer à nos associations locales (APENC51, Protégeons Champguyon)
- S'inscrire à notre lettre d'information, nous laisser votre adresse mail
- **Signer la pétition / Participer à l'enquête publique**
- Nous faire un don
- Nous contacter : **contact@ecep51.fr**

Merci pour votre attention